

SOCIÉTÉ

DES AMIS DE LA CONSTITUTION,

SÉANTE AUX JACOBINS SAINT-HONORÉ, A PARIS.

SECOND DISCOURS

DE M. BILLAUD-VARENNE,

SUR LA GUERRE,

Prononcé à la société, le 29 janvier 1792, l'an quatrième de la liberté.

MESSIEURS,

EST-IL vrai que ce soit abuser des momens de cette assemblée, que de venir lui présenter de nouveaux développemens dans la question de

guerre, à laquelle tient immédiatement le destin de l'empire et de la liberté ? Est-il vrai que malgré la latitude de cette discussion, l'ensemble de la société puisse avoir déjà une opinion décidément formée, lorsque les orateurs qui ont parlé pour et contre, ont paru assez balancer les suffrages, pour faire croire qu'il reste encore quelques doutes ? En un mot, est-il vrai que l'opinion qui l'emporte, soit absolument contraire au systême qui rejette la guerre offensive, quoique pourtant la question semble avoir été tranchée en notre faveur, aux yeux du moins de la raison, et d'une politique impartiale et éclairée, quand on a dit : *vous demandez la guerre ; mais avez-vous la certitude que les coups que vous voulez lancer ne porteront point à faux ? Est ce vous qui devez diriger le tonnerre ? Sont-ce bien les véritables Titans que Jupiter va foudroyer ? Songez que s'il faut la guerre, il faut également qu'elle vous promette des triomphes : sans quoi, vous exposez la constitution encore mal affermie ; sans quoi, au lieu d'accabler vos ennemis, vous pouvez leur fournir l'occasion de vous enchaîner de nouveau.* Comment répond-on à ces objections pressantes ? A-t-il été loisible de disconvenir que les généraux placés à la tête de notre armée, n'aient évidemment plus d'ambition que de civisme ; puisqu'ils ont accepté, par anticipation, un titre qui ne devoit être que le prix de leurs exploits ultérieurs ; des généraux parmi lesquels il en est déjà teints du sang de leurs concitoyens égorgés pour la cause de la liberté ? Mais en même temps, on nous assure que le jour de résipiscence doit arriver : on nous fait espérer que les trahisons impunies à Paris, seront vengées à Coblentz ; et

le dernier mot est qu'il faut courber la tête en attendant, parce que la constitution ordonne d'obéir. Oui, la constitution écrite sur les cadavres de nos malheureux frères assasinés au Champ-de-Mars, mais non pas celle du 14 juillet 1789; celle qui a sanctifié la prise de la Bastille; celle qui veut que le premier de nos devoirs soit de vivre libre ou de mourir. Eh bien! où sont donc les solutions de ces premiers dilemmes? J'ai perdu ma peine à les chercher; et je ne conçois pas ce qui a pu légitimer ce ton positif d'assurance avec lequel on a prétendu que la thèse contraire renfermoit la cause victorieuse. Certes, moi aussi je la vois telle, cette cause, si toutesfois on n'entend parler que des intérêts du pouvoir exécutif!

Au reste, messieurs, toutes les assertions de nos adversaires sont à-peu-près de cette force; mais leur tactique paroît le chef-d'œuvre de l'art. Comme si dans une assemblée de frères, qui ne discutent que pour s'instruire, la différence des opinions et la chaleur des idées pouvoient jamais avoir pour mobile la partialité ou le ressentiment; il semble qu'on n'ait joué à guerre ouverte avec M. Robespierre, en lui prêtant des impulsions d'animosité, que pour amener le coup de théâtre de l'accolade, qui suppose une conciliation d'esprit et de cœur. Quand je désigne particnlièrement un individu, dans une question qui, intéressant toute la nation, ne prête, sans doute, à aucune personnalité, c'est que nos adversaires ont affecté de ne voir que Robespierre sur la scène. Mais les Danton, les Antoine, les Camille des Moulins, les Doppet, les Machenaud, les Santerre, les Panis, et tant d'autres membres de cette société, qui, sans

monter à la tribune, ont manifesté le même sentiment par des approbations assez énergiquement prononcées, sont donc autant de zéros pour ces messieurs ? Au moins, avant de compter de tels athlettes pour rien, auroit-il fallu détruire leurs objections, pour les mettre absolument hors de combat. A la vérité, c'est une tâche que nos adversaires s'étoient engagés de remplir, mais qu'ils sont loin d'avoir seulement ébauchée, puisque, de leur propre aveu, ils semblent craindre de nous apercevoir dans l'arêne.

Cependant, messieurs, par quel motif a-t-on cherché à paroître isoler ainsi M. Robespierre? N'est-ce pas vraisemblablement pour affoiblir, par le licenciement des troupes auxiliaires, l'exubérance de vigueur qui dérive d'un faisceau d'opinions ? Du moins la marche des adversaires ne laisse-t-elle que cette alternative. Ou l'on prétendoit rendre cet orateur honteux de soutenir un système probablement erroné, en le montrant lui seul contre tous, et le conduire par l'amour-propre à cette rétractation qui paroît si desirée, quand les plus tendres invitations n'avoient pu la lui arracher ; ou l'on visoit à persuader au public que Robespierre étant seul de son opinion, il est à présumer qu'il a tort cette fois-ci, lorsqu'on le suppose en opposition avec tout le monde.

Quoiqu'il en soit, messieurs, la vérité est que l'opinion qui rejette la guerre, telle qu'elle a été proposée par le pouvoir exécutif, n'est point proprement celle de M. Robespierre. Elle n'appartient pas plus à ce patriote, que la lumière du soleil n'est le partage exclusif de l'astronome qui en suit le cours. Cette opinion est celle de

quiconque aura assez de sang-froid pour calculer soi-même les évènemens, sans avoir un prisme sur les yeux. Consultez les discours des orateurs qui l'ont défendue, et vous verrez qu'ils ont tous établi des moyens différens ; ce qui prouve que chacun a été déterminé, et par des raisons particulières, et par le résultat de ses propres réflexions. Il en est temps, messieurs, dépouillons-nous de cet esprit adulateur ou aveugle de l'ancien régime, qui veut toujours qu'on mette des hommes à la place des choses. Voilà comme en faisant dépendre le sort de l'état du jeu des passions, ou des foiblesses de quelques êtres célèbres, on vous replongeroit bientôt dans la servitude, en électrisant avec art l'enthousiasme et l'idolâtrie qui ne savent faire que des esclaves.

Si je passe à l'examen des argumens tirés du fond de la question, je ne les trouve pas plus solides. Seroit-ce donc pour nous envier le plaisir de pouvoir à notre tour disséquer quelques phrases perlées, qu'on a essayé de circonscrire la discussion, dans la question sèche et oiseuse de savoir s'il étoit possible de prévenir une déclaration de guerre? Certes, il deviendroit facile de vaincre des combattans, qu'on ne laisseroit entrer en lice qu'avec les deux bras étroitement liés. La question sur la guerre ne peut être celle d'examiner uniquement la possibilité ou présumable ou non-existante de l'empêcher, quand elle est, pour ainsi dire, déjà allumée dans toutes les contrées de l'empire ; mais de chercher les moyens propres à atténuer les effets éversifs de cette guerre, qui sera le comble de nos désastres, si elle devient une fois intestine et étrangère.

Enfin, messieurs, il ne manquoit plus, pour déterminer notre défaite sans beaucoup d'efforts, que de nous imposer désormais un rigoureux silence ; et c'est ce qu'on a voulu faire, en prétendant, contre la vérité, contre même la vraisemblance, que la question sur la guerre venoit d'être décidée par un décret de l'assemblée nationale. Messieurs, quand le despotisme, ligué avec la superstition, voulut affermir son empire sur l'ignorance et sur l'aveuglement, il s'opposa aux progrès des lumières, en proscrivant la liberté de penser. Ceux-là seuls qui avoient quelques erreurs à publier, ou quelques louanges serviles à prodiguer aux tyrans, eurent la faculté plénière de parler ; mais Jean-Jacques, le divin Jean-Jacques fut décrété de prise-de-corps pour avoir mis au jour un de ces ouvrages immortels qui ont donné le branle à la révolution.

Je reprendrai donc la discussion, telle qu'elle a été entamée. Nous avons soutenu, de notre côté, *que le pouvoir exécutif, qui préfère une guerre contre ses frères, pour qui néanmoins son attachement est bien connu, à l'exécution d'un décret, dont le principal objet étoit de nécessiter leur retour auprès de sa personne, n'a pu faire un choix si étrange, que parce qu'il convenoit mieux aux projets de contre-révolution qui occupent indubitablement le cabinet des Tuileries*, depuis la première date de notre liberté. A cette observation tranchante, on a répondu ; mais si le roi veut la guerre, comment n'en fait-il pas la demande, lorsqu'il peut compter sur l'acquiescement des trois quarts de l'assemblée nationale ? Et voilà positivement pourquoi Louis XVI n'a plus besoin d'en parler. Dès que vous lui donnez l'assurance aussi publiquement que votre inten-

tion est de prévenir ses vœux, sa politique doit vous laisser faire. Il n'a pas de longs délais à craindre, quand vous manifestez tant d'empressement à seconder ses desirs. Et il seroit bien mal adroit de vouloir ajouter surabondamment à la vive impulsion qu'il vous a communiquée; puisque, si vous rendez le décret de déclaration de guerre, sans une demande formelle de la part du pouvoir exécutif, vous méritez un premier reproche, en allant contre les termes exprès de la constitution, qui prescrit d'attendre la réquisition précise du roi; et de plus, vous vous rendez seuls responsables d'une guerre décidée sans sa participation. Car, qu'il nous soit permis à notre tour de supposer ces événemens aussi funestes que vous les prévoyez heureux; de quel droit, dans cette hypothèse, la nation pourroit-elle s'en plaindre, quand elle seroit censée avoir fait la guerre de son propre mouvement? Le roi n'auroit-il pas alors à nous répondre : c'est vous qui l'avez voulu.

Vous l'avez voulu! eh! que peut cette volonté, si réellement elle est opposée à celle du pouvoir exécutif? Oubliez-vous que le roi n'a pas seulement l'initiative sur la guerre, mais que la constitution lui accorde un *veto* particulier à cet égard? Vous donc qui supposez que la cour ne renferme dans son ame aucuns projets hostiles, comment ne vous êtes-vous pas aperçu qu'avec cette façon de penser, la question sur la guerre offensive se trouvoit être absolument fermée pour vous? Car tout ce que vous pouvez dire sur cette question, ne peut tendre qu'à la violation en tous sens de la constitution, dès que dans votre systême, loin d'attendre la proposition du roi, il faudroit encore lui faire violence, s'il

apposoit son *veto* sur le décret. Or, il n'y a pas de doute que pour mieux vous enferrer, il ne manqueroit pas de faire le difficile; sa lettre asiatique, du 28 janvier, en est une preuve assez évidente. Par cette conduite, il aura la double satisfaction de se saisir de la dictature absolue, en paroissant forcé de la prendre, et de pouvoir vous punir à son aise des privations et des dépits dont la révolution l'a abreuvé. Ne faudroit-il pas être bien stupide pour présumer que cette cour, qui nous a tant de fois trahis, tant de fois conduits à deux pas de notre ruine, puisse préférer le triomphe d'une constitution qui blesse autant son orgueil que sa cupidité, au retour de l'ancien, qui lui promet des vengeances si douces et des dédommagemens si desirés? Et, je le demande, le premier, le plus ardent de ses vœux ne doit-il pas être par conséquent une situation politique qui nous comprimeroit à coup sûr entre deux froissemens simultanés?

A la vérité, messieurs, on nous promet que le premier coup de canon doit ébranler tous les trônes des despotes. Les rois sont mûrs, s'écrie-t-on! Eh bien! laissez-les donc tomber d'eux-mêmes. Eh! pourquoi cette fureur de faire égorger des millions d'hommes pour abattre des ennemis que vous regardez comme déjà terrassés? *Il faut prévenir la ligue des tyrans.* Mais ils peuvent donc encore quelque chose, si cette confédération de despotes est praticable? Vous êtes donc ici en contradiction avec vous-mêmes, quand vous avancez que leurs peuples ne songent qu'à les renverser, et non pas à discontinuer d'être les instrumens passifs de leur ambition?

Certainement ils se coaliseront, les rois, contre ce commencement de liberté qui les chagrine

tant ; ou plutôt la trame est déjà ourdie. Mais qui de nos adversaires, ou de nous, proposent les meilleures mesures pour déjouer les complots qui nous menacent ? Eux, qui prétendent qu'il faut sur le champ porter la guerre au dehors ; avant d'établir la paix et l'ordre dans l'intérieur ; et nous, en soutenant qu'on ne doit parler de guerre qu'après s'être mis en état de la faire avec succès ; nous qui exigeons plus encore, qui demandons qu'on décide préalablement si Léopold est notre plus redoutable, est notre véritable ennemi ! Comment a-t-on écarté la première de ces observations ? Ne pouvant dissiper la crainte des trahisons, on a pris le parti très-étrange de les desirer ; et très-certainement de pareils vœux ne seront que trop bien exaucés, si l'on en juge par cette chaîne de perfidies qui a déjà fait tant de meurtrissures à la constitution ! Du reste, on nous rassure, en nous disant : *ayez la guerre, et du seul régiment de Château-Vieux sortira une légion de héros* ! Sans doute, quand la valeur et le civisme feront les généraux d'armée ; mais sûrement ce ne sera pas tant que le pouvoir exécutif, maître en cette partie de tout régler à son gré, pourra disposer exclusivement des premiers postes de l'armée ; lui qui vient d'y placer des hommes que l'opinion publique réprouve, et que la constitution rejette elle-même ; lui qui, dans cet instant, fournit une preuve frappante de la haine qu'il porte au dévouement civique de l'illustre régiment de Château-Vieux ; puisqu'il a la barbare iniquité de laisser languir, dans l'horrible condition de forçat, ces tristes martyrs de la liberté, dont l'assemblée nationale a vainement brisé les fers ; et que cependant Louis XVI eût dû s'empresser d'arracher des galères, ne fût-ce que pour effacer

promptement le souvenir odieux de les y avoir envoyés.

On nous a dit encore que le roi ne se doutoit guère, en convoquant les états généraux, qu'ils conduiroient au renversement des tours de la Bastille; mais aussi ne faut-il pas convenir qu'à coup sûr ce retranchement du despotisme subsisteroit toujours, si, pour en faire l'assaut, on eût été demander des généraux à Louis XVI? Et, à ce propos, j'expliquerai ce que nous avons prétendu dire, en avançant que c'étoit au peuple à faire la guerre. C'est nous avoir prêté bien gratuitement une balourdise trop grossière, que de supposer que nous entendions, par ces expressions, qu'il falloit que les vingt-cinq millions d'hommes qui composent la nation françoise se transplantassent en masse sur les bords du Rhin pour réduire un évêque de Trèves et un électeur de Mayence. Qui ne sait pas que nous avons voulu avertir le peuple, que dans une guerre, dont l'objet est pour lui de conquérir définitivement sa liberté, il devoit s'attendre à tomber d'embuche en embuche, s'il se laissoit conduire au combat par ceux-là même qui ont le plus grand intérêt de le voir enchaîné?

Au surplus, messieurs, ce ne sont pas simplement les perfidies à redouter qui doivent dans ce moment fixer votre attention. Dussiez-vous même compter, comme on vous l'a promis, sur autant de zèle de la part de M. Lafayette, qu'il a développé de machiavélisme dans la seule embuscade du Champ-de-Mars, qu'il resteroit encore une infinité de précautions à prendre, de préliminaires à exécuter, avant de risquer la première hostilité. Avez-vous la certitude que votre armée soit en état de marcher à l'ennemi? les remplacemens sont-ils faits? nos volontaires nationaux sont-ils équi-

pés ? les munitions de guerre sont-elles prêtes ? les provisions de bouche sont-elles rendues ? Ouvrez donc les mémoires de Sully, ou le siècle de Louis XIV, et apprenez que ce sont là des mesures indispensables, quand on ne veut pas qu'une armée, manquant de tout en pays étranger, périsse bientôt de faim et de misère. Enfin, où est votre argent pour la faire vivre cette armée sur un territoire où il est absurde de penser qu'on fasse circuler des assignats, qui, par l'effet de l'agiotage le plus infernal, essuyent maintenant à Paris même, et sous les yeux de l'assemblée nationale, qui n'a pas l'air de s'en douter, jusqu'à 36 pour 100 de perte ?

Voilà, messieurs, des vérités qu'il faut connoître, et dont il est important de se pénétrer. Car craignez principalement les suites funestes de l'illusion et d'une sécurité trompeuse. La révoluton et la liberté n'ont pas eu de plus dangereux ennemis que cette malheureuse confiance qui, dans tous les siècles, comme l'observe l'abbé Mably, a perdu le François, en le berçant sans cesse d'espérances, contre toute probabilité et toute raison.

Mais le Brabant ; mais le pays de Liege ; mais Vienne même n'attendent que notre armée pour se réunir à elle, et pour marcher ensemble contre leur tyran ! En ce cas, messieurs, ces peuples, quoique gémissant encore au sein de l'esclavage, sont bien plus avancés que nous en politique, puisqu'ils savent déjà mirer le vrai but où toute nation qui veut réellement être libre doit frapper. Cependant, je le demande, quel sera pour nous le fruit certain des plus grands succès que nous puissions obtenir en Allemagne ? et, rentrés dans nos foyers, qu'aurons-nous gagné, en por-

tant chez ces peuples qui nous appelent, la flamme et le fer? Des conquêtes? N'y avons-nous pas renoncé pour toujours? La chûte des tyrans et de la tyrannie chez les nations étrangères? Il est beau sans doute de purger la terre, à l'exemple d'Hercule, des monstres qui la souillent et qui l'oppriment; mais en serez vous débarrassés vous-mêmes, après n'avoir frappé que les despotes des peuples circonvoisins? Quand Rome voulut être libre, Rome chargea-t-elle les Tarquins de déclarer la guerre à Porsenna, protecteur des Tarquins?

Ici, messieurs, se présente naturellement une réflexion qui rend extrêmement pénible la position du vrai patriote; j'entends celui qui ne respire que pour la liberté. Si nous ne disons que ce qu'il nous est permis de déclarer, conformément aux loix dictées, en dernière analyse, par ce ramas d'intrigans et de traîtres qui ont estropié la constitution autant qu'il leur a été possible; alors on ne nous entend pas, ou du moins on feint de ne pas nous entendre; si au contraire, forts de la déclaration des droits de l'homme, nous publions la vérité, toute la vérité, rien que la vérité; aussitôt on nous accuse d'être des factieux, des libellistes, des hommes qui ne demandent que l'anarchie. Mais que sont donc les prêtres réfractaires? que sont les ministériels? que sont les auteurs du Chant du coq, et toute la bande des contre-révolutionnaires? Cependant on ne s'en tient pas là; on va jusqu'à nous peindre comme des monstres altérés de sang, qui mettent le poignard à la main de tous les soldats de l'armée, pour entourer d'assassins un général, envers qui sans doute le soupçon est un sentiment bien repréhensible, quoiqu'avant de commander

nos troupes il ait commencé par faire ses preuves, en se déshonorant par trois années consécutives d'astuce, d'intrigues et de perfidies révoltantes. Le ciel qui pénètre dans les replis les plus anfractueux du cœur, est témoin, messieurs, si moi, moi qui ne tiens à rien qu'à la prospérité de ma patrie, j'ai eu d'autre but, en venant ici vous rappeler les manœuvres !... tranchons le mot, les crimes de M. de Lafayette; si, dis-je, j'ai été déterminé dans cette circonstance par toute autre intention que celle de vous apprendre à vous défier des projets infailliblement sinistres du pouvoir exécutif; dès que, frondant l'opinion, il osoit appeler à une fonction publique, et la plus importante, un homme que le peuple venoit d'en chasser! Si je hais Lafayette, eh! n'est-ce pas parce que j'abhorre le sang et que je le vois dégoûtant de celui qu'il a fait ruisseler au Champ-de-Mars? Il est donc dans les principes d'un philantrope de penser, d'avouer même hautement, que dans les violentes commotions, trop souvent communiquées aux empires par l'ambition et l'orgueil, c'est le parti qui assure les droits et le salut du peuple, en créant un Pelopidas ou un Trasybule, qu'il adopte sans balancer. Oui, certes, j'aimerois mieux, dans un instant de crise, voir tomber quelques têtes proscrites, que d'envoyer des milliers de mes fréres se faire massacrer; si ce n'est pas, comme le dit Corneille dans Cinna, *pour le choix des tyrans*, ce seroit toujours pour affermir le règne des despotes; ce qui revient absolument au même. Il y a, sans doute, une grande différence entre Brutus et Catilina, entre Caton et Sylla. Caton et Brutus, quand il n'est plus à choisir qu'entre la mort d'un ambitieux ou la servitude, ne con-

noissent qu'un seul ennemi à combattre, celui de la patrie. Catilina et Sylla vouent des millions d'hommes au trépas pour faire du reste des esclaves.

Nous, messieurs, qui nous comparons quelquefois aux Romains, sachons donc nous élever à la hauteur de leur caractère; sachons méditer les exemples sublimes d'esprit public que nous trace leur histoire, pour en profiter au moment de l'application; sachons apprendre à cette fameuse école ce que c'est que la liberté; sachons assez bien l'apprécier, pour être saisis d'admiration, en voyant un consul lui sacrifier ce qu'il devoit avoir de plus cher, ses deux propres enfans. Combien fut affermi dans la résolution d'être libre, un peuple qui voyoit ce magistrat civiquement sévère, immoler à cette liberté jusqu'à sa propre famille! Il ne faut donc plus s'étonner, s'écrie Bossuet lui-même avec transport, si l'on méprisa dans Rome les efforts des despotes voisins qui entreprirent d'y établir le règne de la tyrannie! En effet, ne sont-ce pas là des traits qui agrandissent à la fois le cœur et l'esprit; des traits qui rendent à l'homme toute la dignité de son caractère; des traits qu'il faut envier à l'antiquité, si nous voulons la mériter cette liberté précieuse; si nous desirons nous en emparer, quand une troisième occasion pourra nous l'offrir? Ou bien, pour épargner un malheur de plus à l'humanité, rentrons sous le joug, sans provoquer le carnage; si nous n'avons, ni assez de magnanimité pour sentir éclore dans nos ames ces grands élans qui portent aux grandes choses, ni assez de lumières pour terminer notre révolution comme elle doit l'être, ni assez de jugement pour choisir les moyens de circons-

tance qui nous sont indiqués par l'expérience et par la raison.

A dieu ne plaise, messieurs, que je conseille jamais de précipiter les événemens ! L'heure n'en sera naturellement que trop rapide; car je reconnois, avec les antagonistes de la révolution, que l'ordre actuel des choses ne peut pas durer long-temps. Les gouvernemens ressemblent aux fleuves, dont il n'est possible d'arrêter le cours que très-momentanément. Bientôt les eaux s'accumulent, les débordemens surviennent, les digues se rompent et sont entraînées. Enfin après des ravages affreux, causés par l'inondation, tout rentre dans un état qui donne au fleuve une marche plus ou moins forcée, suivant que son lit est resté plus ou moins dérangé. Or, quand il n'est que trop bien prouvé que la machine, telle qu'elle est construite, puisse jamais avoir un jeu facile et nécessaire; puisque le grand ressort, par sa disproportion gigantesque, ne fait que l'entraver, en influençant, ou en gênant, ou en comprimant trop les roues adjacentes, il faut donc que par l'effet naturel du poids qui sert de contrebalancier, il arrive tôt ou tard un brisement qui procure, soit à l'un, soit à l'autre, une gravitation prépondérante. C'est ainsi, ô ma patrie! que l'ambition et l'intrigue, d'une part, que le civisme et l'amour de la liberté, d'une autre, te martyrisent, en voulant t'entraîner en sens contraire ! J'en gémis de douleur. Mais je suis tranquille ; la masse du peuple triomphera; sa patience et son énergie ne permettent pas d'en douter.

Je m'adresse donc à vous, législateurs ; c'est à vous à seconder le zèle et le courage de la nation. Votre intérêt, comme votre gloire, vous

en font un devoir. Supposez une contre-révolution, et comptez bien qu'alors vous seriez les premiers à monter sur l'échafaud, dressé pour les patriotes : cette vengeance de la tyrannie n'est pas sans exemple dans nos fastes. Consultez-les au règne du roi Jean, et vous apprendrez que déjà en France les représentans du peuple ont payé de leur tête leur dévouement à la patrie, et la haine du despotisme.

Ainsi, législateurs, votre tâche est principalement d'employer tous vos soins pour faire tourner à l'avantage de la constitution les coups terribles qu'on lui prépare. Eclairez le peuple, afin que toujours prêt à se lever, il soit à l'abri de toute surprise. Que ne l'instruisez-vous authentiquement, et par une de ces proclamations dont le pouvoir exécutif sait tirer parti si efficacement pour l'endormir ; que n'annoncez-vous à la nation entière les importans secrets que vous avez recueillis depuis quelques semaines, pour que tout le public ait la conviction que jamais la patrie ne fut plus sérieusement menacée, et que jamais aussi il ne devint plus instant de se mettre en état de la défendre ? Quoi ! vous voulez qu'on vole au combat, et aucune voix ne s'élève pour crier aux armes, où sont nos armes ? Oui, messieurs, des armes ! c'est ce qui nous a sauvés en 1789. C'est avec les fusils et les canons des invalides qu'on a fait sauter les cachots de la bastille. Que la France, que Paris, sur-tout, s'arme donc encore, s'il veut conserver la liberté qu'il a conquise. Que chacun ait chez soi sa pique de sept pieds, pour qu'à la première alerte il sorte de chaque rue un bataillon formidable, tandis qu'aux fenètres, les femmes et les enfans auront aussi des cailloux pour écraser les rep-

tiles! Car, ne vous y trompez pas, puisque c'est dans l'intérieur, puisque c'est ici que la révolution s'est opérée, c'est par conséquent dans l'intérieur et à Paris qu'on médite de frapper les grands coups; d'autant mieux que Paris, servant de modèle au reste de l'empire, c'est particulièrement cette cité qu'il importe de soumettre. A ces présomptions de la politique, ajoutez, messieurs, pour vous en convaincre, les distributions projetées des troupes à la disposition du roi dans la capitale. Une partie de sa garde à l'école militaire; l'autre moitié à l'arsenal; un régiment commandépar Thomas-KoulikanCarles, devenu colonel pour ses exploits de recors contre les patriotes, dans l'affaire criminelle, et très-criminelle du tribunal du sixième arrondissement retranché dans le faubourg saint-Marcel; un autre de ces mêmes régimens dans le faubourg saint-Laurent; en un mot, Paris cerné, comme en 1789, si l'on n'y prend pas garde.

Voilà, messieurs, les campemens qu'il faut empêcher; voilà les ennemis qu'il faut prévenir. Mais parlons encore une fois en homme libre. Quel est la main qui dirige toutes ces manœuvres? De quel cabinet sòrtent ces combinaisons infernales? Sans doute il y a aussi de l'Autriche dans celui-là; très-sûrement il travaille de concert avec celui de Vienne. Mais sans aller en Allemagne, on le découvre à deux pas d'ici. C'est de cette boëte de Pandore, c'est de ce foyer qu'attisent encore les Breteuil et les Calonne, que s'exhalent tous les maux qui affligent le peuple, et tous les troubles qui désolent la France. Car enfin, est-ce Léopold qui a mis ces deux *veto* qui, couvrant de l'égide de l'impunité les plus mortels ennemis de la constitution, les autorisent à tout entreprendre

contre elle ? Est-ce Léopold qui est venu allumer les torches de la guerre civile et du fanatisme, à Vanne, à Nîmes, à Avignon, à Marseille, partout en un mot où il se trouve en force de ces hommes, les uns prêtres du veau d'or, les autres gentillâtres, ou *nobles à faire rire*, suivant l'expression de Voltaire, et qui disent hautement, en déchirant le sein de leur patrie, qu'ils agissent au nom et pour les intérêts du roi ? Ce n'est pas Léopold non plus qui retarde le recouvrement des impositions, mais les intelligences visibles des receveurs avec le pouvoir exécutif, qui précédemment savoit si bien les mettre en activité. Ce n'est pas Léopold qui accapare votre numéraire et toutes vos denrées, dont le surenchérissement progressif va dans peu placer le peuple entre l'impossibilité de se procurer ses premiers besoins, et les angoisses du désespoir ; mais celui, mais le seul qui, avec une liste civile de 35 millions, tenant en outre la clef du trésor public, jouit d'une fortune assez immense pour embrasser tant de machinations à la fois. Ce n'est pas Léopold qui fait distribuer *gratis* et avec profusion, dans tous les départemens, ces infâmes pamflets contre la révolution ; ce n'est pas lui qui les envoye directement aux fonctionnaires publics, afin de pervertir leur esprit et d'égarer l'opinion ; mais celui qui, pour son argent ou pour le nôtre, est appelé, dans ces diatribes, l'excellent, le bon roi en lettres majuscules. Peut-être eût-il mieux mérité ce titre si l'on n'avoit à se rappeler, ni les quarante mille hommes commandés pour mettre Paris à feu et à sang, ni les grils à boulets rouges pour servir les batteries, dont les bastions étoient déjà établis à Montmartre, ni la famine factice qui a provoqué le voyage de Versailles à Paris, ni la loi martiale

réclamée pour faciliter une prétendue promenade à saint-Cloud, ni le parjure et la fuite vers Montmédi. Mais des gens qui se disent constitutionnels, prétendent qu'un sincère amendement a suivi la capture. Cependant à quels traits veulent ils qu'on reconnoisse cette bonne-foi subséquente? Est-ce l'usage du *veto*, qui n'a jusqu'à ce jour été employé que pour protéger les traitres à la patrie, ou pour supplicier le civisme le plus pur? Est-ce le choix de ce conseil composé des derniers des hommes, ceux qui ont eu l'infamie de livrer les droits du peuple, ceux qui ont eu l'atrocité de signer son arrêt de mort, pour s'élancer plus sûrement dans la carrière de l'intrigue ; des Barnave, des Duport, des Lameth, dont la perfidie a presque fait oublier celle des Launay et des Flesselle? Est-ce cette collection de prêtres réfractaires, dont le château des Tuileries continue d'être le réceptacle? Est-ce cette bande de chevaliers d'industrie qui, si l'on en croit la voix publique, ont monté une manufacture de faux assignats dans le même asyle? Sont ce ces sermens à la Lafayette, que le peuple a payés si cher, et qu'on exige publiquement des troupes à qui l'on ne fait jurer obéissance qu'au roi seul; serment d'après lequel la nation et la loi se trouvent de nouveau livrées aux ordres arbitraires et à la puissance des bayonnettes? Est-ce enfin la scélératesse de ces ministres maintenus en place jusqu'au moment où le comble de leurs forfaits doit appeler la vengeance des loix sur leur tête? C'est là pourtant, messieurs, ce que retrace cette bonne-foi si exaltée par les bouches mercenaires, qui, pour mieux gagner leur argent, se distribuent aussi dans les groupes du peuple, et lui disent : *vous ne souffriez pas*

toutes ces calamités sous l'ancien régime. O peuple trop malheureux ! seras-tu donc éternellement le jouet et la victime de l'ambition et de l'intrigue des despotes ! Ah ! rappele-toi que le plus beau jour de la révolution, celui où alliant la majesté d'un caractère qu'on ne te supposoit pas, à l'imposante tranquillité qui sût amortir tout-à coup l'explosion du plus grand événement, fut celui où la rage d'asservir la France brisa elle-même entièrement tes fers ! Rappele-toi de la consternation profonde de tes ennemis, en te voyant cette attitude fière et plus menaçante que celle de la fureur ! Rappele-toi qu'ils rentrèrent dans le néant pour la seconde fois, et qu'à l'aspect effrayant des piques formidables, on effaça du serment civique, à l'exemple des Romains, le nom d'un roi qui ne vouloit être qu'un tyran ! Rappele-toi sur-tout que tu as pleinement joui du bonheur et de la paix jusqu'au rerour de tes anciens despotes, et que s'il est un jour à maudire, ce fut celui qui te les rendit, puisque quelques semaines après il en avoit déjà couté la vie à je ne sais combien de citoyens, de vieillards, de femmes et d'enfans qui se réjouissoient peut-être de ce retour, en dansant sur l'herbe ! Que ce souvenir douloureux, en t'éclairant sur la vérité, te serve à repousser les instigations des faux amis dont on t'obsède ! que ce souvenir lumineux te dirige dans les crises violentes où l'on ne te place que pour t'arracher à ce sang-froid qui raisonne, que pour déterminer plus décidément le désordre et la confusion, à l'époque d'une seconde et pareille tentative !

Messieurs, ce seroit sans doute un grand mal que d'inspirer la méfiance dans des tems de calme, et si Louis XVI étoit véritablement de

bonne-foi. Mais quelle franchise ! quelle droiture que celle qui vient, il y a à peine quinze jours, de suggérer à un roi constitutionnel le projet de partir furtivement pour Metz ! complot tramé avec les trois dignes généraux qu'on nous a donnés, comme désignés par la nation pour ce commandement, et le patriote Narbonne, allé exprès sur les frontières pour nouer la partie, et plus commodément, et plus sûrement; complot qui n'a échoué que parce que l'amitié, craignant de voir sacrifier une tête qui lui est chère, s'est empressée d'éventer la mèche.

Mais l'objet de ce voyage de Metz, si ressemblant à celui de Montmédi, étoit-il d'aller en personne détrôner le beau-frere Léopold, et saccager les émigrés de la famille royale? Qui seroit assez insensé pour le croire? On ne forme donc aussi souvent le dessein de déserter Paris, que pour se replier bientôt sur ses murs. Ne peut-on pas espérer être soutenu dans cette expédition, et par les troupes étrangères dont on a eu grand soin de composer en majeure partie l'armée aux ordres de M. de Lafayette, et par les mécontens, dont la réunion semble n'attendre que l'arboration de l'étendard royal, et par ces hordes de brigands, qui n'accourent depuis quelques mois à Paris que pour y faire un coup de main? Ne sont-ce pas ces brigands qui, indubitablement, fomentent des troubles d'avance, pour simuler, comme en 1789, une insurrection qui paroisse nécessiter le déployement de la force publique, et appeller le roi à la tête d'une armée? C'est alors qu'en étalant au centre un grand appareil de force, tandis que les conjurés d'outre Rhin se présenteroient brusquement sur les frontières; qu'en exerçant sur la route d'horri-

bles carnages; qu'en répandant la terreur par le supplice d'une centaine de patriotes, surpris et enlevés par les sbires du despotisme, il se flatteroit de parvenir facilement à réduire enfin cette nouvelle Babylone, puisque la seule catastrophe du Champ-de-Mars a suffi pour la plonger, pendant plus de trois mois, dans une léthargie absolue.

O François! ô mes concitoyens! comment est-il possible que vous sommeilliez après des faits aussi constans, des faits déjà annoncés dans plusieurs journaux, et dont les preuves matérielles existent au comité de surveillance! Mais allez donc les y lire! allez apprendre à y connoître vos vrais ennemis; allez vérifier si des généraux qui ont trempé dans cette récente conspiration; si M. de la Fayette, qui paroît être celui qui en a ourdi le fil, ne s'imagine pas avoir déjà assez travaillé l'esprit des troupes qu'il commande, pour espérer le succès de sa subtile hypocrisie! He quoi! tu dors, Brutus, quand Rome est environnée de périls si imminens! tu dors, parce qu'à force de te parler de trames avortées, ces récits ne font plus d'impression sur toi! peut-être même, cesse-tu d'y croire! Comment s'étonner, après un pareil aveuglement, que la terre soit couverte de nations esclaves, puisque pour réveiller les peuples même qui veulent être libres, il est nécessaire que tous les yeux aperçoivent la hache du despotisme suspendue et brandir sur leur tête! Cependant que vous en couteroit-il de vous tenir sur vos gardes? Vous voulez donc être égorgés, comme vous l'auriez été en 1789, si les braves gardes-françoises, si ces généreux guerriers, que le despotisme a déjà sacrifiés à son ressentiment,

ne vous eussent pas fait un rempart de leurs corps à la place de Louis XV ; si, deux jours après, ils ne vous eussent pas enseigné que vous deviez vous emparer des forteresses de Paris et bombarder la Bastille, au lieu de vous amuser à jouir tranquillement du spectacle de ce camp, où une autre Médicis méditant une seconde saint-Barthélemy, avoit cru réunir des bourreaux, prêts à vous immoler dès la première réquisition !

J'ai ouï, messieurs, quelques personnes se plaindre, que les orateurs qui combattoient le système de la guerre, ne présentoient point d'expédiens capables de soustraire la France à son affreuse situation. Cependant tous vous ont, comme moi, prêché la défiance ; ils vous ont recommandé de prendre vos sûretés ; ils vous ont prévenu qu'en se mettant en mesure pour attendre de pied ferme les voleurs qui arrivent de loin, il étoit également sage et prudent de se précautionner contre les assassins postés à vos côtés. Eh ! que voulez-vous qu'on vous dise de plus? êtes-vous les maîtres de vos moyens, pour qu'on vous propose tous ceux qui paroissent utiles? Vous mêmes êtes les premiers à prétendre que les seuls, peut-être, qui pourroient assurer le salut de la patrie, sont hors de ce que vous nommez la constitution. Ne m'a t-on pas fait élaguer de mon précédent discours les mesures que j'avois indiquées, sous prétexte qu'elles étoient inconstitutionnelles? comme si tout ce qui est propre à sauver le peuple de l'esclavage, pouvoit être valablement contraire aux loix d'une nation libre !

Que serviroit-il donc aujourd'hui, messieurs, de vous conseiller, pour prévenir les effets de l'égarement et de la perfidie, qui ont porté à

Nancy les horreurs d'une guerre intestine; que serviroit-il de revenir sur la nécessité de soustraire l'armée aux ordres absolus du pouvoir exècutif, dans une circonstance où il est, sans doute, aussi absurde qu'inconséquent, de lui en laisser la direction arbitraire; puisque nos ennemis ne combattent eux-mêmes que pour faire triompher les antiques prérogatives de sa couronne?

Sans même retirer le département de la guerre des mains du roi, on pourroit excessivement diminuer sa dangereuse influence, en licenciant l'armée de ligne pour la métamorphoser sur l'heure en armée nationale; c'est-à-dire, pour ne plus reconnoître que des citoyens soldats. Par ce grand coup de politique, non-seulement on électriseroit plus que jamais le civisme des troupes, en réveillant à la fois leur amour-propre et leur intérêt, mais encore on écarteroit du grade d'officier, et des généraux plus que suspects, et ces prétendus nobles qui, plus traitres que ceux qui ont déserté leurs drapeaux, ne sont restés à leur poste que pour mieux servir les conjurés de Worms et de Coblentz. Il faut savoir, messieurs, que Rome ne conserva sa liberté, que tant que les seuls citoyens composèrent les cohortes romaines, et que c'est avec des soldats séparés du corps de la république que César parvint à l'asservir. Aussi le roi déclaré par la constitution chef suprême de l'armée, et à qui il en faut une, en cette qualité, à son entière disposition, ne manqueroit-il pas d'apposer son *veto* sur un décret qui lui arracheroit des mains le plus fort levier de la contre-révolution.

Rentrons donc, messieurs, dans les limites meurtrières de cette constitution, jusqu'à ce que

les passions des chefs du gouvernement sachent opérer elles-mêmes la rupture de tant de liens stupides et impolitiques. En attendant, profitons du court intervalle qui nous reste pour nous mettre en force ; ayons des armes ; prévenons les malheurs de ces accaparemens universels, qui nous conduisent insensiblement à la misère, et peut-être bientôt à la famine ; occupons-nous du soin d'éteindre, s'il est possible, l'agiotage qui nous dévore ; qu'on cherche de quelle manière on pourra contraindre les receveurs à faire rentrer les contributions ; que le mode de la responsabilité des ministres et des autres fonctionnaires publics soit à la fin déterminé. La discussion urgente de toutes ces questions, dont dépendent le terme de l'anarchie et le retour de la prospérité publique, vaudra mieux que vingt batailles gagnées, si l'on réussit à réaliser les avantages qui découlent de ses résultats. Mais laisser l'empire livré à un état affreux de convulsions et de pénurie, pour courir faire la guerre à l'empereur, je le soutiens, ce seroit le comble de l'impolitique et de la folie.

Qui vous dira, messieurs, que la guerre proposée contre Léopold ne soit pas le jeu d'une fausse attaque ? Je vous le répète, nouveaux Bellerophons, craignez qu'on ne vous mette aux prises avec la chimère ; car, encore une fois, qu'avez-vous à exiger de l'empereur ? Lui demanderez-vous qu'il vous renvoye les princes françois ? Eh ! mon dieu, n'avez-vous pas assez des ces mangeurs du peuple dans votre sein ! Et quel préjudice vous porteroient-ils en se tenant éloignés, s'ils n'étoient pas autorisés dans l'intérieur ? Au reste, est-ce à Léopold qui n'a aucune direction sur leur conduite, qu'on doit porter cette réclama-

tion? Le sommerez-vous de reconnoître votre souveraineté, avant de l'avoir réalisée? Mais pourquoi vous adresser à l'empereur, plutôt qu'au roi de Suède, au roi de Sardaigne, au roi d'Espagne, à l'impératrice de Russie, en un mot, à chacun des souverains de l'Europe, qui tous ont protesté plus ou moins formellement contre notre constitution? Ils se trompent extrêmement, ceux qui pensent que la guerre avec l'empereur améneroit une décision nécessaire et prompte. C'est positivement, en supposant de grands avantages remportés sur Léopold, qu'on imposeroit plus impérieusement l'obligation à toutes les autres puissances d'accourir à son secours, et de se liguer ouvertement contre la France, pour l'accabler par la réunion combinée de leurs efforts. Or, ce n'est pas quand on auroit à se mesurer avec un si grand nombre d'ennemis, que, fût-on même un Samson, on peut espérer de les abattre d'un seul coup. D'ailleurs, seroit-ce le sabre à la main que vous voudriez chercher des approbateurs à une constitution de justice et de paix, quand l'humanité, quand la politique vous crie que c'est en faisant triompher cette constitution dans l'intérieur, que vous saurez la rendre respectable au dehors? Votre réquisition porteroit-elle sur le traité de 1756? Mais, il faut l'avouer, la constitution a déchiré ce pacte illégal et onéreux en mille pièces; ainsi ce n'est donc pas à vous, mais à l'empereur, à demander raison de cette infraction. Enfin, messieurs, ordonnez-vous à Léopold de dissiper les coalitions des émigrés sur le territoire de l'empire? Mais on vous assure que c'est une chose déjà faite; mais on vous avertit en outre que ces rassemblemens se forment aujourd'hui du côté du midi de la France.

Ainsi, n'avez-vous pas à redouter, en portant toutes vos forces vers le nord, de laisser la partie opposée entièrement ouverte à l'ennemi? Elle est en effet presque totalement dégarnie de troupes. Et cependant que de richesses à offrir comme butin au soldat étranger, depuis Avignon jusqu'à Bordeaux ou jusqu'à Lyon! Car tel est le caractère du despotisme, qu'il aime mieux ruiner le pays de sa domination, que de renoncer à son empire. On sait que Jean Sans-Terre préféra même de perdre sa couronne, plutôt que de consentir à laisser aux Anglois une ombre de liberté.

Ah ! messieurs, c'est au nom de la patrie et de la constitution que je vous conjure de ne prendre de détermination que celles que peuvent vous dicter la raison et la prudence. Ce n'est plus à vous à sonner l'alarme : vous l'avez répandue une première fois, et le défaut d'accord unanime vous avertit qu'il est d'une saine politique de la voir venir à votre tour. On nous objecte que cette attitude belligérente et prolongée devient fatiguante et ruineuse. Mais les défaites auxquelles vous vous exposez, en déclarant la guerre, le seront-elles moins? Au reste, comptez sur l'impatience de l'ambition et sur la fureur de dominer, pour hâter le moment de cette crise; tant de conspirations presque immédiates vous annoncent qu'il n'est pas éloigné. Et jusques-là, n'avez-vous pas une hypothèque sur les biens des émigrés mis en état d'accusation, pour vous dédommager des dépenses extraordinaires qu'ils occasionnent à la nation? Mais, messieurs, je vous le recommande de rechef; sur-tout ne donnez rien au hasard, quand vous êtes entourés d'ennemis : ce seroit vous exposer aux regrets d'un repentir tardif et d'autant plus douloureux,

que peut-être il n'y auroit plus de remède. Je vous demanderai qui a cimenté la liberté des Romains, nos maîtres en tout genre, qui a même procuré à leur empire un agrandissement si rapide? Eh! n'est-ce pas principalement, comme le fait observer Polybe, le grand art de ménager leur force, de combiner celle des ennemis, de savoir temporiser à propos; en un mot, de ne jamais rien tenter sans des probabilités rassurantes? Qui les a sauvés après la bataille de Cannes, si ce n'est pas le délai accordé à Annibal, pour lui laisser le temps de s'affoiblir et de se perdre lui-même au milieu des délices de Capoue? Pour vous, c'est de l'excès des dépenses et de la misère qui doit consumer des ennemis errans sur des plages étrangères, et à la charge de souverains eux-mêmes ruinés, que vous devez attendre ce que les Romains obtinrent des effets énervans de la mollesse. C'est cette pénurie qui permet encore moins à vos ennemis qu'à vous de différer trop long-temps le signal du combat. N'apportez donc de célérité que dans le soin de vous fortifier. Enfin, messieurs, s'il est vrai qu'il faille du sang au despotisme pour l'étouffer, comme pour le nourrir; si le dénouement de la révolution ne peut être que la violation de cet article, le plus saint de notre constitution, celui qui sembloit assurer définitivement la paix à l'univers; celui que Mirabeau nous avoit promis devoir enchaîner pour toujours la fureur de tous les potentats de l'Europe; que du moins un triomphe complet donne la certitude que c'est pour la dernière fois que des hommes doués de raison vont déchirer comme des tigres les membres palpitans de leurs semblables; que ce nouvel acte de barbarie et d'horreur serve à sceller éternellement cette paix

bienfaisante, la joie des nations et l'unique source de la splendeur des empires. Que ce soient les dernières larmes arrachées aux pères, aux veuves, aux orphelins par le fléau terrible des combats; et que, si la France doit encore se couvrir de deuil à l'aspect d'un champ de bataille, où la mort aura moissonné quelques phalanges de ces enfans si chers à la nation, de ces héros si précieux à leurs concitoyens, de ces nouveaux Philopémen qui ne savent combattre que pour faire la guerre aux oppresseurs des peuples; fasse le ciel que ma triste patrie, dans ces momens de douleur, ait à la fin acquis, en compensation de tant de pertes et de maux accumulés, la jouissance d'une liberté réelle et assurée, de la seule que je connoisse, celle que lui prépare notoirement un dernier effort du despotisme; celle que lui indique Montesquieu, quand il dit: il ne suffit pas, comme à Rome dans les derniers siècles, que les coups portent sur les tyrans; il faut encore qu'ils renversent la tyrannie!

La société des amis de la constitution, séante aux Jacobins, a arrêté l'impression de ce discours, dans sa séance du 29 *janvier* 1792, *l'an quatrième de la liberté.*

GUADET, *député à l'assemblée nationale, président;* LANTHENAS, *vice-président*, BROUSSONET; BANCAL; BOISGUYON; LOUSTALLOT; LOUVET; F. POLVEREL, fils, *secrétaires.*

De l'Imprimerie du PATRIOTE FRANÇOIS, place du Théâtre Italien.